Royaume du Maroc
Haut -Commissariat au Plan

Synthèse des résultats de l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire, 2014

Le Haut-commissariat au Plan a réalisé, en octobre-novembre 2014, l'enquête nationale sur l'enseignement préscolaire 2014 (ENEP, 2014), auprès de 12500 ménages représentatifs de l'ensemble des régions et des catégories sociales. Cette enquête se prête à l'appariement avec les données du RGPH 2014 et, de ce fait, elle a permis d'aborder à un moindre coût et en de brefs délais l'enseignement préscolaire au Maroc. Elle se propose de diagnostiquer la préscolarisation et d'en mesurer l'impact sur le parcours scolaire et le devenir social des individus.

Ses premiers résultats portent sur l'état des lieux et les grandes tendances de la préscolarisation, les déterminants de l'accès à l'enseignement préscolaire et l'effet de la préscolarisation sur la réussite scolaire et le capital humain.

Concernant l'état des lieux de la fréquentation du préscolaire, notons qu'en 2014 près de 995 mille enfants âgés de 3 à 5 ans ont déclaré avoir été préscolarisés, ce qui correspond à un taux de fréquentation[1] du préscolaire de 48,7%. Le secteur d'enseignement moderne (crèche, maternelle) en préscolarise la quasi-totalité (93,3%) suivi de loin du secteur traditionnel (Koutab et Msid) (6,7%).

Le secteur privé accueille 94,5% des enfants préscolarisés, contre 5,5% pour le secteur public. L'accès des '3 – 5 ans' au préscolaire débute à un âge moyen de 3,3 ans, donnant lieu à une préscolarisation de 1,5 année, en moyenne. Ces paramètres ne sont pas définitifs dans la mesure où la

[1] Le taux de préscolarisation est, selon l'approche de l'ENEP 2014, le pourcentage des individus d'un âge donné qui ont été préscolarisés ou en cours de préscolarisation par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

préscolarisation de la population cible, les ‘3 – 5 ans’, se poursuivait au moment de son observation. Ceux qui ne sont préscolarisés à l’âge de 3 ou 4 ans peuvent l’être à l’âge de 5 ans.

Calculés pour la tranche d’âges ‘6 – 7 ans’, celle ayant théoriquement achevée la préscolarisation, le taux de préscolarisation s’élève à 64,8%, l’âge à la préscolarisation s’établit à une moyenne de 3,7 ans et la durée de préscolarisation à une moyenne de 2,3 ans.

A la tête des langues d’apprentissage au préscolaire, on retrouve l’arabe seule (52,2%) suivie du français-arabe (45,5%) et, de loin, de l’anglais-français-arabe (1,3%).

Sur le plan des grandes tendances,
la lecture longitudinale des données de l’ENEP 2014 montre d’importantes conclusions.

Il s’agit d’abord de **la baisse tendancielle du taux de préscolarisation.** Ce taux augmente à une vitesse de plus en plus lente, de 12 points pourcentage des années 1980 aux années 1990 et de juste 5 points pourcentage de ces dernières aux années 2000. Les statistiques sous produites confirment la baisse tendancielle de la préscolarisation. Pour les ‘4 – 5 ans’, le taux de préscolarisation a augmenté de 39,4% en 1994 à 50,1% en 2004 puis à 53,8% en 2014, montrant, à son tour, une progression de la préscolarisation, de plus en plus lente.

Les données font également état d’une double baisse, celle de l’âge à la préscolarisation et de la durée de préscolarisation. L’âge à la préscolarisation a diminué de près de 4,7 ans aux années 1960 à 4,4 ans aux années 1980, puis à 4,0 ans aux années 2000. La durée de préscolarisation ne s’en trouve pas améliorée. Au contraire, elle a, elle aussi, diminué. De 2,8 ans aux années 1960, elle a reculé à 2,6 ans aux années 1980, puis à 2,4 ans aux années 2000.

Deux autres grandes tendances ont été révélées par les données de l’enquête, la privatisation et la

modernisation soutenues de l'enseignement préscolaire. D'une part, les établissements préscolaires privés totalisent aux années 2000 près de 93,5% des enfants préscolarisés contre 76,0% aux années 1960. D'autres part, **le préscolaire traditionnel régresse au profit du secteur moderne.** Aux années 1960, le secteur d'enseignement préscolaire moderne accueillait 17,5% des préscolarisés, contre 90,3% aux années 2000. La tendance inverse est enregistrée par le secteur traditionnel dont la part dans les effectifs préscolarisés a reculé de 82,5% à 9,7% durant la période.

Concernant les déterminants de l'accès à la préscolarisation,

les résultats de l'enquête montrent qu'en 2014, plus de la moitié des enfants âgés de 3 à 5 ans n'avaient pas encore fréquenté un établissement d'enseignement préscolaire pour des raisons liées, entre autres, au genre de l'enfant et à ses atouts familiaux et sociaux.

En effet, les parents s'avèrent plus favorables à la préscolarisation des garçons (51,1%) qu'à celle des filles (46,2%). Par ailleurs, quel que soit l'âge, le taux de préscolarisation des garçons est supérieur à celui des filles, de 6,3%, à l'âge de 3 ans et, de 10,5%, à l'âge de 5 ans.

Ce sont en fait les ménages à taille réduite qui privilégient la préscolarisation des enfants. Les chances de préscolarisation sont particulièrement minces parmi les ménages à taille élevée. Celles d'un enfant, membre d'un ménage de moins de 4 personnes, (64,2%) sont presque deux fois celles d'un enfant (33,5%) relevant d'un ménage de plus de 6 membres. De même, plus le nombre d'enfants dans le ménage augmente, plus les chances de préscolarisation se rétrécissent. Les ménages ayant 2 enfants enregistrent un taux de préscolarisation (55,1%) presque deux fois celui des ménages ayant plus de 3 enfants (29,8%).

Ces comparaisons font allusion à la modestie du revenu par tête parmi les ménages à taille élevée et à son insuffisance vis-

à-vis des charges de préscolarisation. Elles sont corroborées par **l'effet de l'aisance matérielle et de la pauvreté multidimensionnelle sur la préscolarisation.** Le taux de préscolarisation des enfants relevant des 20% les plus aisés en termes de conditions de vie (81,6%) est 3,7 fois plus grand que celui des 20% les moins aisés (22,0%). Ce rapport est de 1,4 fois dans le milieu urbain, et de 3 fois dans le milieu rural. De même, le taux de préscolarisation des enfants membres de ménages non pauvres au sens multidimensionnel (51,6%) est 3 fois celui des ménages multi-dimensionnellement pauvres (17,5%).

Cependant, à même niveau de vie et milieu de résidence, **les parents de niveau scolaire moyen ou élevé et/ou d'origine sociale moyenne ou aisée sont plus attachés à la préscolarisation de leurs enfants**. Les chances de préscolarisation d'un enfant dont le père a un niveau d'études supérieures (78,6%) sont 2,5 fois celles d'un enfant dont le père n'a jamais été à l'école, et 1,5 fois celles d'un enfant dont le père a juste le niveau du primaire. De même, les cadres supérieurs, les membres des professions libérales, les techniciens, les employés et les artisans sont plus attentifs à la préscolarisation de leurs enfants. Plus de 60% de leurs enfants âgés de 3 à 5 ans sont préscolarisés. Inversement, plus des 3/4 des enfants des exploitants et ouvriers agricoles ne sont pas préscolarisés.

D'autres caractéristiques communautaires déterminent l'accès au préscolaire, en l'occurrence le milieu de résidence, la strate d'habitat et l'accès aux services sociaux. Là où les structures de l'enseignement préscolaire font défaut et où les enfants à préscolariser subissent l'impact de l'enclavement social, la préscolarisation est nécessairement marginalisée. Globalement, le taux de préscolarisation dans le milieu urbain (72,6%) est 3,7 fois le taux enregistré dans le milieu rural (19,6%).

Et au sein de chaque milieu de résidence, ce taux varie en fonction de la qualité du cadre de vie. Dans le milieu urbain, le taux de préscolarisation est plus grand dans les strates 'Luxe et

moderne’ (81,6%) et ‘Economique et social’ (75,3%) que dans les strates ‘Sommaire et clandestin’ (65,4%) et ’Ancienne médina’ (62,9%). **Dans le milieu rural, l’accès à l’enseignement préscolaire s’améliore à mesure que se réduit la distance à la route et aux points d’eau.** D’une part, les ruraux qui disposent de l’eau à domicile affichent un taux de préscolarisation (28,2%) équivalent à 3,7 fois le taux observé auprès des ménages ruraux distants des points d’eau de plus d’un km (7,6%). D’autre part, le taux de préscolarisation des enfants ruraux, situés à moins d’un km d’une route (26,6%), est 3 fois le taux observé auprès de leurs pairs distants, d’une route, de plus de 3 km (8,6%).

Sur le registre de l’effet de la préscolarisation sur la réussite scolaire,

les résultats de l’enquête confirment qu’au Maroc, comme partout au monde, l’inégal accès à l’enseignement préscolaire se convertit en inégalités de chances vis-à-vis du succès scolaire, et, selon la théorie du capital social, en inégalités vis-à-vis du devenir social. L’analyse de l’impact de la préscolarisation à l’âge de l’enfance sur les indicateurs de la réussite scolaire et le capital humain montre d’importantes conclusions, confirmées toutes par des tests statistiques appropriées[2].

Notons d’abord que l**a préscolarisation motive l’accès à l’école.** Quelle que soit la cohorte, l’accès à l’enseignement primaire est plus grand parmi les enfants préscolarisés que parmi les non préscolarisés. Toutes générations confondues, l’accès à l’école est 1,7 fois plus grand parmi les préscolarisés (80,7%) que parmi les non préscolarisés (47,6%). Ce rapport se réduit certes dans le temps, mais il est encore significatif. Le

[2] Des modèles logit binaires ont été ajustés pour, d’une part, mesurer l’effet isolé de la fréquentation du préscolaire sur les déperditions et la réussie scolaires, et, d’autre part, repérer, parmi les variables de contrôle, celles qui déterminent significativement les performances scolaires.

taux de scolarisation des ‘7 à 12 ans’ ayant été préscolarisés (97,6%) est supérieur de 5,3% à celui (92,7%) de leurs pairs qui n’ont pas été préscolarisés.

La préscolarisation estompe, par ailleurs, les déperditions scolaires. Au cours de l’année scolaire 2013/14, près de 2,3% des élèves et étudiants ont cessé d’être scolarisés. Cette proportion est deux fois plus grande parmi les élèves et étudiants qui n’ont pas été préscolarisés à l’âge de l’enfance (3,6%) que parmi leurs pairs préscolarisés à cet âge (1,8%). La proportion des déperditions scolaires à l’enseignement primaire est 3 fois plus grande parmi les non préscolarisés que parmi les préscolarisés. Ce rapport est de 2 fois au collège, 1,4 fois au lycée et 1,8 fois aux établissements universitaires.

Autrement dit, la préscolarisation améliore, de par son impact sur les déperditions, la trajectoire scolaire, du primaire au supérieur. En 2014, la proportion des individus, âgés de plus de 24 ans, ayant achevé, à leur enfance, les études primaires et accédé, par la suite, au collège est de 58,9%. Elle est 1,4 fois plus élevée parmi les préscolarisés (67,7%) que parmi les non préscolarisés (48,9%). Ce rapport de chances s’élève avec le niveau scolaire. Il est de 1,7 fois pour l’accès au lycée et de 2 fois pour l’accès aux études supérieures, montrant l’impact réel de la préscolarisation sur la trajectoire scolaire.

C’est dire que la préscolarisation améliore le capital humain national, en accroissant le nombre moyen d’années d’études et l’espérance de vie scolaire, variables entrant dans le calcul de l’indicateur du développement humain (IDH). Le nombre moyen d’années d’études[3] d’un adulte (25 ans et plus) qui a été préscolarisé (7,4 ans) est 2,3 fois celui de son homologue qui n’a pas été préscolarisé (2,7 ans). Une fois scolarisés, les non préscolarisés accumulent un nombre d’années d’étude (7,4 ans) inférieur de près de 2 années à celui des individus qui ont été préscolarisés et scolarisés (9,3 ans). Calculé à l’âge de 6 ans, le nombre

[3] Les années passées au préscolaire ne sont pas incluses.

moyen d'année qu'un accédant à la première année du primaire espère passer dans le système scolaire est plus petit parmi les non préscolarisés (9,7 ans) que parmi les préscolarisés (14 ,0 ans).

Enfin, on ne peut s'empêcher de noter que le rendement du préscolaire traditionnel est, de loin, inférieur à celui du préscolaire moderne et que c'est vraisemblablement là où réside l'une des explications de sa régression soutenue depuis l'Indépendance du pays. En effet**, l**e taux de scolarisation au primaire des personnes, âgées de 25 ans et plus, ayant eu une éducation préscolaire moderne est 1,3 fois celui de leurs pairs ayant eu un enseignement préscolaire traditionnel. Ce rapport s'élève à 1,8 fois pour l'achèvement des études primaires, et à plus de 2 fois pour l'achèvement des études collégiales et secondaires.

Pour conclure,

les résultats de l'enquête montrent que l'enseignement préscolaire réduit de moitié les déperditions scolaires, améliore la réussite, d'au moins 50%, tout au long de la trajectoire scolaire et majore significativement le capital humain et l'espérance de vie scolaire. Le secteur du préscolaire ne bénéficie cependant qu'à moins de 60% des enfants à préscolariser et connait déjà des changements structurels qui consacrent son caractère sélectif.

A côté de la régression avérée de sa composante traditionnelle, pourtant accessible, ce secteur d'enseignement affiche, depuis la fin des années 1990, une baisse tendancielle des effectifs préscolarisés, et peine à atteindre les milieux défavorisés dont ceux ruraux.

Enfin, rappelons que la préscolarisation améliore certes le rendement scolaire, mais elle ne permet pas, à elle seule, d'éradiquer les inégalités de chances vis-à-vis de la réussite scolaire. Le milieu de résidence, le sexe de l'enfant et le niveau d'instruction des parents, proxy de l'aisance matérielle et de

l’origine sociale, constituent, à côté de la préscolarisation, des déterminants fondamentaux de la réussite scolaire.